

PRESENTATION

Suite à l'arrivée, il y a quelques années, de nouvelles politiques d'accueil en Wallonie et à Bruxelles, s'articulant autour de l'information du public sur les droits et la citoyenneté, l'apprentissage des langues, et l'insertion socio-professionnelle, les acteurs du parcours d'intégration se retrouvent quotidiennement face aux questions juridiques intrinsèquement liées au statut des primo-arrivants.

Le Parcours de formation « Intégration et Droits » vise à soutenir la pratique quotidienne des acteurs de première ligne des BAPA/CRI, des communes et des associations, en les formant sur les enjeux juridiques posés aux primo-arrivants.

Il s'agit de renforcer la capacité de ces professionnels à informer et orienter les personnes étrangères de la manière la plus adéquate possible sur l'ensemble des droits qui contribueront à leur prise d'autonomie, à la participation et à l'intégration dans la nouvelle société d'accueil et de sensibiliser les participants à la communication interculturelle.

Le parcours vise en outre à stimuler les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les participants et à développer leur réseau professionnel.

Le cycle reposera le plus possible sur une pédagogie active et tournée vers la pratique, afin d'offrir un apprentissage motivant et utile.

Francophones Bruxelles
Cofinancé par l'Union européenne

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des étrangers dès leur arrivée en Belgique ;
- Renforcer les compétences juridiques et communicationnelles ;
- Stimuler les échanges en réseau ;
- Dynamiser la pratique professionnelle de l'apprenant ;
- Permettre l'émergence de bonnes pratiques.

PUBLIC CIBLE

La formation s'adresse en exclusivité aux acteurs de première ligne chargés de l'accueil, de l'information et de l'accompagnement des primo-arrivants (au sens large). Elle vise :

- Le personnel des bureaux d'accueil pour primo-arrivant Bruxellois et des centres régionaux d'intégration wallons ;
- Les agents communaux ;
- Les travailleurs de l'associatif.

DESCRIPTIF DU PARCOURS DE FORMATION

Sept journées de formation entre avril et décembre 2026

Les journées de formation sont divisées en plusieurs parties : des exposés théoriques entrecoupés d'exemples pratiques ou de résolution de cas pratiques.

Les séances théoriques offriront aux participants une connaissance globale des réglementations en lien avec le parcours d'un étranger en Belgique, en vue de renforcer sa participation et son intégration dans la société d'accueil. Les ateliers pratiques seront basés sur la résolution de cas concrets en petits groupes. Ils porteront sur les thématiques théoriques du jour et seront l'occasion pour le participant de débattre et d'échanger avec ses pairs sur les réalités de terrain.

Une plateforme e-learning

La plateforme e-learning offrira des outils d'apprentissage complémentaires aux modules théoriques ainsi que l'opportunité de renforcer les connaissances du participant. Il pourra y consulter les supports pédagogiques de chaque journée et les exercices pratiques corrigés. Y seront également postés, des documents en lien avec les thèmes abordés, et permettant de pousser la réflexion plus loin.

Une permanence téléphonique

Une permanence téléphonique par semaine sera exclusivement ouverte aux participants, afin qu'ils puissent trouver des réponses à leurs questions d'ordre juridique.

Une équipe de formateurs interdisciplinaire

Le parcours de formation sera dispensé par des juristes spécialisés dans les thématiques abordées, des formateurs à l'approche interculturelle et communicationnelle, ainsi que des travailleurs au fait de la pratique de terrain.

Francophones Bruxelles
Cofinancé par l'Union européenne

PROGRAMME

Attention : les dates des 3 dernières journées de formation sont données à titre indicatif et seront très probablement modifiées, en fonction des disponibilités de la salle de formation. Ces 3 dates seront confirmées dans le courant de l'année.

Journée 1 : Intégration et interculturalité

14 avril 2026, de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Introduction à la communication interculturelle
- Présentation des parcours d'accueil et d'intégration

Journée 2 : Intégration et droit de séjour

13 mai 2026, de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Les titres de séjour, les principaux motifs et procédure de séjour
- Le droit au travail
- Cas pratiques et ressources
- Equivalence des diplômes

Journée 3 : Intégration et vie familiale I

3 juin 2026, de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Le droit au regroupement familial (avec une personne belge, européenne, ressortissante de pays tiers)
- Cas pratiques et services ressources

Journée 4 : Intégration et droits sociaux I

22 juin 2026, de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Droit au chômage
- Droit à l'aide sociale du CPAS
- Cas pratiques et services ressources

Francophones Bruxelles
Cofinancé par l'Union européenne

Journée 5 : Intégration et droits sociaux II

15 septembre 2026 (date à confirmer), de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Droit aux allocations familiales
- Droits de santé
- Cas pratiques et services ressources

Journée 6 : Intégration et vie familiale II

15 octobre 2026 (date à confirmer), de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Relations internationales entre conjoints
- Questions de filiation internationale
- Cas pratiques et services ressources

Journée 7 : Intégration et nationalité

18 novembre 2026 (date à confirmer), de 9h00 à 16h15

Questions étudiées :

- Droit à la nationalité
- Cas pratiques et services ressources
- Bilan de fin de cycle

Francophones Bruxelles
Cofinancé par l'Union européenne

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Bruxelles : au Pianofabriek, Rue du Fort 35, 1060 St-Gilles

Salle : Casablanca II

Accès

Train : Bruxelles-Midi (15 minutes à pied)
Métro : lignes 2, 6 : arrêt Porte de Hal (10 minutes à pied)
Tram : 3, 4, 51 : arrêt Parvis de Saint-Gilles (5 minutes à pied) / 81, 83 : arrêt Guillaume Tell ou Barrière / 97 : arrêt Barrière Bus 48 : arrêt Parvis de Saint-Gilles ou Barrière

Droits d'inscription

L'inscription à l'ensemble du parcours s'élève à 300 € (accès à la plateforme en ligne, pause-café et lunch du midi inclus). Elle se fait pour l'ensemble des journées : il ne s'agit pas de modules optionnels.
L'inscription est ouverte jusqu'au mercredi 7 avril via le formulaire d'inscription.

Attention : les inscriptions seront clôturées avant cette date si le nombre maximum d'inscrits est atteint.
Le nombre de participants au cycle de formation est limité à 35 personnes avec un nombre maximum de deux personnes par structure pour les grandes structures ayant si possible des fonctions différentes au sein de leur structure, et 1 personne pour les autres. En cas d'empêchement, une personne inscrite pourra être remplacée ponctuellement par un collègue du même service.

A la date de clôture des inscriptions, il est possible que des inscriptions supplémentaires soient prises en considération sur base d'une liste d'attente ; l'objectif étant de constituer le groupe le plus équilibré et diversifié. N'hésitez pas à contacter la coordinatrice (voir mail ci-dessous) si vous souhaitez être inscrit sur cette liste d'attente.

Informations complémentaires sur le parcours de formation

Email : nawa.youssouf-ali@adde.be

Téléphone : 02/227 42 45

Je m'inscris ▶

Vous pouvez également accéder à la page en cliquant sur le lien suivant : https://forms.gle/ybfin8j59dBBKgKj9

Francophones Bruxelles
Cofinancé par l'Union européenne